

Bachelor of Arts HES-SO en Arts visuels
EDHEA - Ecole de design et haute école d'art du Valais

DESCRIPTIF DE MODULE
Année académique 2026-2027

Domaine	Design et Arts visuels
Filière	Arts visuels
Orientation	Son
Intitulé du module	Contextes 4
Type de module	Obligatoire
Code	
Type de formation	Bachelor
Semestre	4
Crédits ECTS	6 ECTS
Prérequis	Aucun
Langue	Français
Lieu	EDHEA – Valais
Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Apprendre à connaître le contexte d'énonciation de son travail artistique et le champ professionnel auquel il se rattache, ce qui nécessite de maîtriser un ensemble de compétences à la fois pratiques et théoriques ; articuler cours techniques, pratiques et théoriques essentiels au développement d'une démarche artistique ; analyser et situer une œuvre, une pratique et son discours dans un contexte historique, culturel et sociétal ; construire un ensemble de références artistiques et théoriques pertinent ; développer un travail qui tienne compte et interroge les enjeux de son époque. Les compétences spécifiques à la pratique, sociales et personnelles ainsi que méthodologiques et professionnelles y sont largement exercées. Ce module fait suite au module Contextes 3.
Contenus et formes d'enseignement	Fondé sur une reconnaissance de l'interdépendance entre le faire et la pensée, cet axe de formation propose une combinaison articulée de cours techniques, pratiques et théoriques essentiels au développement d'une démarche artistique. Les enseignements théoriques se déclinent principalement en cours magistraux et séminaires, mais incluent également des conférences, des journées d'étude et la participation à des colloques. Le module se compose de : Histoire de l'art 4 : Ce cours d'histoire de l'art se construit autour d'un thème, d'une problématique ou d'un corpus d'œuvres circonscrits, communiqués en amont. Il s'agit de décentrer l'idée d'une histoire de l'art unique, univoque et occidentale, pour convoquer dans le discours la pluralité des historiographies possibles et situées – à commencer par celles portées par des communautés et des identités marginalisées – à la lumière des théories décoloniales, intersectionnelles et féministes. Les études de cas privilégient des œuvres, des pratiques et des débats contemporains, en prise avec l'actualité, et invitent les

	étudiant·e·x·s à interroger depuis quel lieu, pour qui et selon quels critères une histoire de l'art s'écrit. Esthétique 4 : Ce cours propose l'approfondissement d'une question sensible de l'esthétique, orienté vers l'imaginaire contemporain. À partir d'un corpus de références théoriques, il s'appuie sur une analyse fine d'œuvres issues des arts visuels, du cinéma et de la littérature pour en dégager les enjeux esthétiques et critiques. Le thème retenu pour le semestre est communiqué en amont du cours. Ainsi qu'une activité à choix parmi : Conférence Art, théorie, science 4 : Ce cycle de conférences, ayant lieu une fois par semestre, invite des artistes, des théoricien·ne·x·s et des chercheur·euse·x·s à présenter un travail en cours à la croisée de l'art, de la théorie et des sciences. Il donne aux étudiant·e·x·s l'occasion d'un contact direct avec des méthodologies de recherche extérieures au champ artistique et d'élargir leurs références et leur réseau. PhD dialogue 4 : Cette rencontre met les étudiant·e·x·s en dialogue avec un·e·x doctorant·e·x dont la recherche croise les arts visuels ou sonores. Organisée par l'IRAV, elle donne un aperçu concret des méthodologies, des temporalités et des enjeux institutionnels de la recherche doctorale. Masterclass 4 : Cette rencontre permet de mettre la connaissance théorique en lien avec la pratique, dans l'échange avec un·e·x artiste.		
Modalités d'évaluation et validation	Les connaissances des étudiant·e·x·s font l'objet d'évaluations continues pendant les cours qui composent le module, ainsi que d'un travail final. La participation active et assidue aux cours constitue également un élément d'évaluation. De plus amples précisions sur les modalités et le calendrier des évaluations seront données lors de la première séance. Les évaluations sont exprimées par une appréciation « acquis » ou « non acquis ».		
Modalités de remédiation	Remédiation possible par la réalisation d'un travail complémentaire agréé avec le/la professeur·e·x responsable du cours en question selon les délais fixés par le calendrier académique. Pas de remédiation possible après répétition du module. Si les crédits ne sont pas obtenus, le module doit être répété l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le/la responsable de module.		
Enseignant·e·x·s	Jill Gasparina, Vittorio Parisi et intervenant·e·x·s		
Responsable du module	Vittorio Parisi		
Descriptif validé le	09.09.2026	Par	Vittorio Parisi, responsable de la filière arts visuels